

Réf: Dossier N° : 47759

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ABAKAR COULIBALY TRANSPORT » en abrégé «ABCOTR »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO SIPIM, 26 BP 7484 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABAKAR COULIBALY TRANSPORT » en abrégé
«ABCOTR ».

Objet: Transport, services et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO SIPIM, 26 BP 7484 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur ABAKAR COULIBALY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08997 du 29/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8078 du 29/03/2018

